

**CONSIGNES PRATIQUES POUR LA SAISIE SUR I-PROF DE LA CANDIDATURE
POUR L'ACCES AU CORPS DES AGREGES**

A AFFICHER

Les conditions statutaires et les modalités de traitement des dossiers sont indiquées dans la note de service ministérielle n°2007-185 du 6 décembre 2007- *BOEN n°46 du 20 décembre 2007* qui vous pouvez consulter sur le site www.education.gouv.fr/bo

Vous devez accéder à votre dossier I-prof du **10 au 25 janvier 2008**

La procédure guidée dans I-prof vous permettra de compléter votre curriculum vitae et rédiger votre lettre de motivation de deux pages maximum. **Vous devez impérativement saisir tous les éléments de votre candidature sur I-prof (le dossier est désormais dématérialisé)**. Aucune candidature ou document annexe sur support papier ne sera pris en compte.

1/ connexion I-prof

- accès: <https://bv.ac-versailles.fr>
- authentification (2 étapes) :
 - saisie de l'identifiant : il s'agit de la première lettre de votre prénom et votre nom en minuscules (exemple : jean dupont = jdupont). S'il y a des homonymies, l'identifiant est alors suivi d'un numéro d'ordre, accolé au nom et toujours sans espace (exemple : jdupont3). L'identifiant et le mot de passe sont les mêmes que ceux permettant d'accéder à la messagerie professionnelle.
 - saisie du mot de passe : il s'agit de votre NUMEN, soit 13 caractères dont les quatre lettres sont en MAJUSCULES, sauf si vous avez changé et personnalisé ce mot de passe depuis. **En cas de problème technique ou de gestion, vous disposez sur la page d'accueil d'IPROF d'une page d'information vous apportant des éléments susceptibles de vous aider**
- sélectionner la rubrique « services »
- cliquer sur le bouton « OK » de la ligne « accéder à la campagne LISTE POUR ACCES AU CORPS DES AGREGES »

2/ Vérification et enrichissement du dossier

Vous aurez accès aux principaux éléments de votre situation administrative, regroupées autour de rubriques (situation de carrière, affectations, qualifications et compétences, activités professionnelles...). Vous êtes donc invité à accéder à votre dossier afin de :

- actualiser, vérifier les données figurant dans les diverses rubriques de votre dossier (en collaboration si nécessaire avec votre gestionnaire)
- enrichir votre curriculum vitae de toutes données que vous jugerez opportunes, dans le but de contribuer à une meilleure connaissance de vos qualifications et de vos activités professionnelles et pédagogiques. Ces données alimenteront automatiquement le CV spécifique de candidature à la liste d'aptitude. Une fois que vous aurez vérifié votre dossier, vous pouvez candidater

2/ Candidature

Vous accéder au dossier de candidature en cliquant sur le bouton « Candidater »

Vous devez sélectionner la discipline choisie et procéder à la rédaction de votre lettre de motivation.

Important :

- **Vous devez à la fin de la rédaction de votre lettre de motivation cliquer sur le bouton « enregistrer »**
- **Vous devez cliquer sur le bouton « Valider la candidature » pour que votre candidature soit prise en compte**
- **Vous recevrez à la fermeture du serveur un accusé de réception de votre candidature dans votre messagerie I-prof**